



RÉUNION DE BUREAU

Mardi 17 Mars 2020

-Procès verbal-

Étaient présents :

Mesdames Valérie Giraudeau-Meixero, Anne-Sophie Riguet, Sophie Gauthier.
Messieurs Pascal Deboudt, Jean-Louis Fourmy et Jean François de Mieulle.

Clément Millet et Marine Durand en tant que permanents du CRECVL.

Excusés :

Olivier Marszalkowski

L'ordre du jour est :

1. Situation COVID-19 pour les centres équestres
2. Communication FFE / GHN
3. Actions du CRE CVL réalisées
4. Actions du CRE CVL à mener
5. Report des échéances (Réunions Tourisme / Défis Cheval & Diversité)
6. Questions diverses

Pascal Deboudt ouvre la réunion à 16h08. Il précise le caractère très exceptionnel de cette réunion compte tenu du contexte actuel de l'épidémie de COVID-19. Cette réunion a pour but de proposer des solutions d'accompagnements aux clubs de la région Centre-Val de Loire et de préciser la position du Comité Régional d'Équitation Centre-Val de Loire sur les conduites à tenir.

1. Situation COVID-19 pour les centres équestres

Clément MILLET fait un point des différents retours des clubs sur la situation actuelle. Il en ressort une nécessité de prise de position du CRE CVL sur l'accès aux Centres Équestres.

2. Communication FFE / GHN

A la lumière des éléments communiqués par la FFE et le GHN, il semble primordial d'adopter une position ferme sur la conduite à tenir dans les centres équestres et notamment sur les accès des propriétaires d'équidés aux structures. Au vu de la gravité de la situation actuelle mettant en péril la vie des dirigeants, salariés et leurs familles, il est nécessaire d'être ferme : accès interdit dans les clubs en dehors du personnel nécessaire aux besoins vitaux des chevaux.

Cette prise de position est approuvée par l'ensemble des élus. Un courrier sera diffusé en ce sens dès que possible via les différents canaux de communication du CRE CVL. Le CRE CVL communiquera également via ses réseaux sur les possibilités dont peuvent bénéficier les centres équestres : reports de cotisation MSA, report des facturations EDF, ...

3. Actions du CRE CVL réalisées

Une ligne téléphonique dédiée au COVID-19 a été mise en place pour répondre aux questions des dirigeants de Centres Équestres : 02 54 88 06 40

Un questionnaire a été mis en place dès les premières mesures du gouvernement afin de recenser l'impact de l'épidémie COVID-19 sur les centres équestres de la région Centre-Val de Loire. Il est demandé à ce que le questionnaire soit massivement partagé. Il faudra également inciter les Clubs à y répondre une nouvelle fois au regard de l'évolution de la situation. Les données collectées seront primordiales afin de faire remonter auprès des pouvoirs publics les difficultés rencontrées par la filière équine. Malgré des mesures de chômage partiel, notre activité ne pouvant être totalement mise en sommeil du fait de la présence d'animaux vivants, les conséquences économiques seront d'autant plus importantes et devront être explicitées auprès des pouvoirs publics.

Les élus approuvent à l'unanimité les mesures prises.

4. Actions du CRE CVL à mener

Le courrier « Demande exceptionnelle utilisation des jachères » est présenté aux élus.

Valérie Giraudeau-Meixero propose toutefois d'étendre cette proposition de mesure aux Terres gelées inutilisées.

Les élus approuvent à l'unanimité ces propositions.



5. Report des échéances

Au vu de la situation actuelle, les échéances suivantes sont reportées à une date indéterminée :

- Les Défis Cheval & Diversité programmés du 2 au 4 Juin 2020
- Les réunions de Tourisme Équestres dans les départements

Les formations professionnelles continues sont également annulées.

Le circuit Grand Régional Centre est mis en suspens pour une durée indéterminée.

6. Questions diverses

Pas de questions diverses soulevées.

La réunion est levée à 16h50

